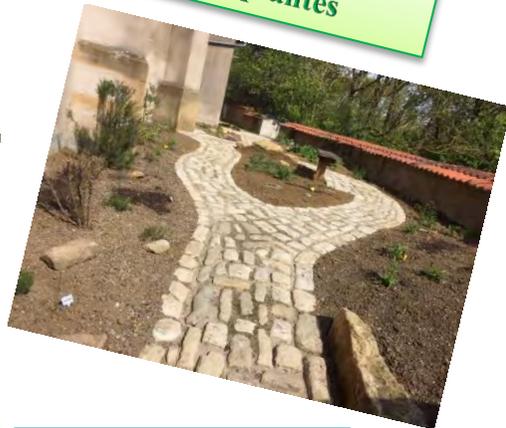




Achat d'une tondeuse débroussaileuse

Création d'un jardin des plantes



Aménagement des berges du Longeau

Inauguration « Des Livres et Nous »



IPNS :Ne pas jeter sur la voie publique

DÉPARTEMENT DE MEURTHE & MOSELLE

MAIRIE DE

Friaucville



2, rue de l'église
54 800 Friaucville

Tel : 03 82 33 00 12
Tel : 03 82 22 48 20

mairie.friaucville@orange.fr
<http://www.friaucville.fr>

n° 56 - Avril 2017

L'information

Suite au vote du compte administratif 2017, un petit retour sur nos réalisations et investissements de ces derniers mois...



L'Eglise

L'essentiel du conseil municipal du 14 avril 2017

*Relocation de la chasse communale:

Comme chaque année, une augmentation de 3% est votée à l'unanimité faisant passer le bail de chasse de 1229.88 euros à 1266.78 euros. Les chasseurs de l'Association de Chasse Communale Agréée forment un groupe d'une quinzaine de personnes. Par ailleurs, l'avenant voté l'an passé autorisant la chasse au gros gibier (chevreuil et sanglier) sur le périmètre de l'étang, en attendant la mise en place du plan de gestion, est reconduit pour cette nouvelle saison.

* Reconsultation de deux bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'étang :

Trois bureaux d'études avaient été consultés, aucun n'a donné suite. De ce fait deux autres bureaux d'études, Ecolor et Fluvialis, sont consultés.

*Approbation du compte administratif 2016 :

En fonctionnement :	Dépenses réalisées :	157.447 euros
	Recettes réalisées :	276.999 euros
	Solde de fonctionnement :	+119.552 euros
En investissement :	Dépenses réalisées :	76.415 euros
	Recettes réalisées :	66.958 euros
	Solde de fonctionnement :	-9.456 euros

Après une présentation par chapitre, débat et échanges, M. Le Maire en tire quelques conclusions :

***Depuis plusieurs années, les dotations de l'Etat s'amointrissent considérablement.**

***Du fait de la suppression de certaines missions de l'Etat, comme l'instruction des Permis de Construire, c'est la Ville de Jarny qui est devenue notre service instructeur, mais par des actes payants et non négligeables pour nos finances.**

***Nous avons engagé de gros travaux de rénovation de l'église en 2016. Aucun prêt financier n'a été encore nécessaire pour faire face.**

***Notre Capacité d'Auto-Financement en 2016 est de 34.764 euros, alors que durant le mandat précédent, la CAF moyenne était de 75.000 euros...La baisse des moyens communaux est flagrante !**

***Pour conclure, nous saluons les agents communaux pour leur investissement et dévouement. Un grand merci également à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour Friaucelle et nous permettent d'avoir un beau village accueillant et vivant à moindre coût !**

*Vote du Budget Primitif 2017:

Comme chacun le sait, mis à part l'Etat, toute structure doit voter un budget à l'équilibre... A Friaucelle pour 2017, le fonctionnement s'équilibre à 189.616 euros et l'investissement à 762.270 euros.

A retenir pour 2017 :

***Une hausse de 0.5% des taxes communales, ce qui représente comme recette communale pour l'ensemble des Friaucellois, 311 euros... Mais ne pas augmenter, même de façon aussi faible, nos taxes, aurait pour conséquence de faire baisser encore plus rapidement les dotations de l'état.**

***Démarrage en septembre des travaux d'enfouissement des réseaux, du remplacement de la conduite principale d'eau et de la pose de postes de refoulement des eaux usées.** Pour les travaux communaux, un emprunt de 400.000 euros sera demandé.

*Convention Pizzaiolo:

Chaque samedi, un pizzaiolo s'installe à Friaucelle, au centre du village. Il assure jusqu'à présent son alimentation électrique, pour ses néons et ses frigos, avec l'utilisation d'un groupe électrogène. Ce dernier génère un bruit et une pollution continus durant toute la soirée. Une convention pour un branchement au compteur communal le plus proche lui sera proposée. Une estimation du coût sera établie.

A VOS AGENDAS :

Élections Présidentielles : de 8h00 à 19h00 les dimanches 23 avril et 07 mai

L'Eco-Journée : samedi 27 mai à partir de 10h00, inauguration et découverte de l'étang communal.

C'est la période : Yannick Weber rappelle que toute personne qui repère un essaim d'abeilles peut le contacter au 06.29.53.09.64. Il se chargera de venir récupérer ces précieuses auxiliaires.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 07 Juillet 2017 à 20h00